



Mise à jour du plan de circulation et de stationnement communal **Ennevelin**

Réunion publique | 03 Juillet 2025

Le mot d'accueil

Commune d'Ennevelin



Déroulé de la présentation



Retour sur la co-
construction



Le renouveau des mobilités
en cœur de ville



Le plan de circulation



Synthèse de la co- construction



Retour sur la co-construction

Une démarche continue et rythmée par 3 grands temps d'échanges



1-Questionnaires // Juin à Juillet 2024

Recueillir les besoins, recenser les secteurs à enjeux préparant la balade urbaine



42 questionnaires renseignés



2-Balade urbaine // 17 sept. 2024

Conforter le diagnostic et affiner les problématiques in situ sur le terrain, sensibiliser sur les enjeux de mobilités sur l'espace public



Env. 30 participants



3-Atelier de co-construction // 06 fev. 2025

Conforter les propositions à l'appui d'aménagements répondant aux enjeux identifiés



Env. 30 participants répartis en petits groupes



Retour sur la co-construction

Une démarche continue et rythmée par 3 grands temps d'échanges





Apaiser les vitesses automobiles

Réduire la vitesse sur les axes en ligne droite

- Sécuriser le sud de la place de la mairie et ses abords : proposition de site apaisé de type zone de rencontre, panneaux STOP ou radar pédagogique
- Apaiser les entrées de villes ouest et sud par des chicanes ou des écluses.
- Renforcer le marquage en zone 30 notamment sur l'axe principal

Sécuriser les intersections

- Rajouter des miroirs ou des panneaux STOP au croisement des rues Jules Ferry, Pierre et Marie Curie et au croisement rue des Saules.
- Sécuriser les intersections rue Calmette Guérin par j'ajout de stop ou en cassant la vitesse.
- Mettre la rue des Saules et la rue Pierre et Marie Curie en sens unique.

Améliorer la lisibilité du stationnement

Conforter l'offre de stationnement aux abords des équipements

- Avoir une offre adaptée aux abords de l'école, de la mairie, de l'église et du complexe sportif
- Aménager un parking devant le cimetière

Proposer des aménagements dissuasifs pour limiter le stationnement gênant voire dangereux.

- Limiter le stationnement gênant sur le trottoir notamment dans les rues C. Guérin, J. Ferry, J. Jaurès et Lavoisier.
- Renforcer les contrôles pour dissuader : campagne pédagogique ?

Sécuriser et valoriser les modes actifs

Développer les aménagements cyclables

- Avoir une offre adaptée aux abords de l'école, de la mairie, de l'église et du complexe sportif
- Aménager un parking devant le cimetière

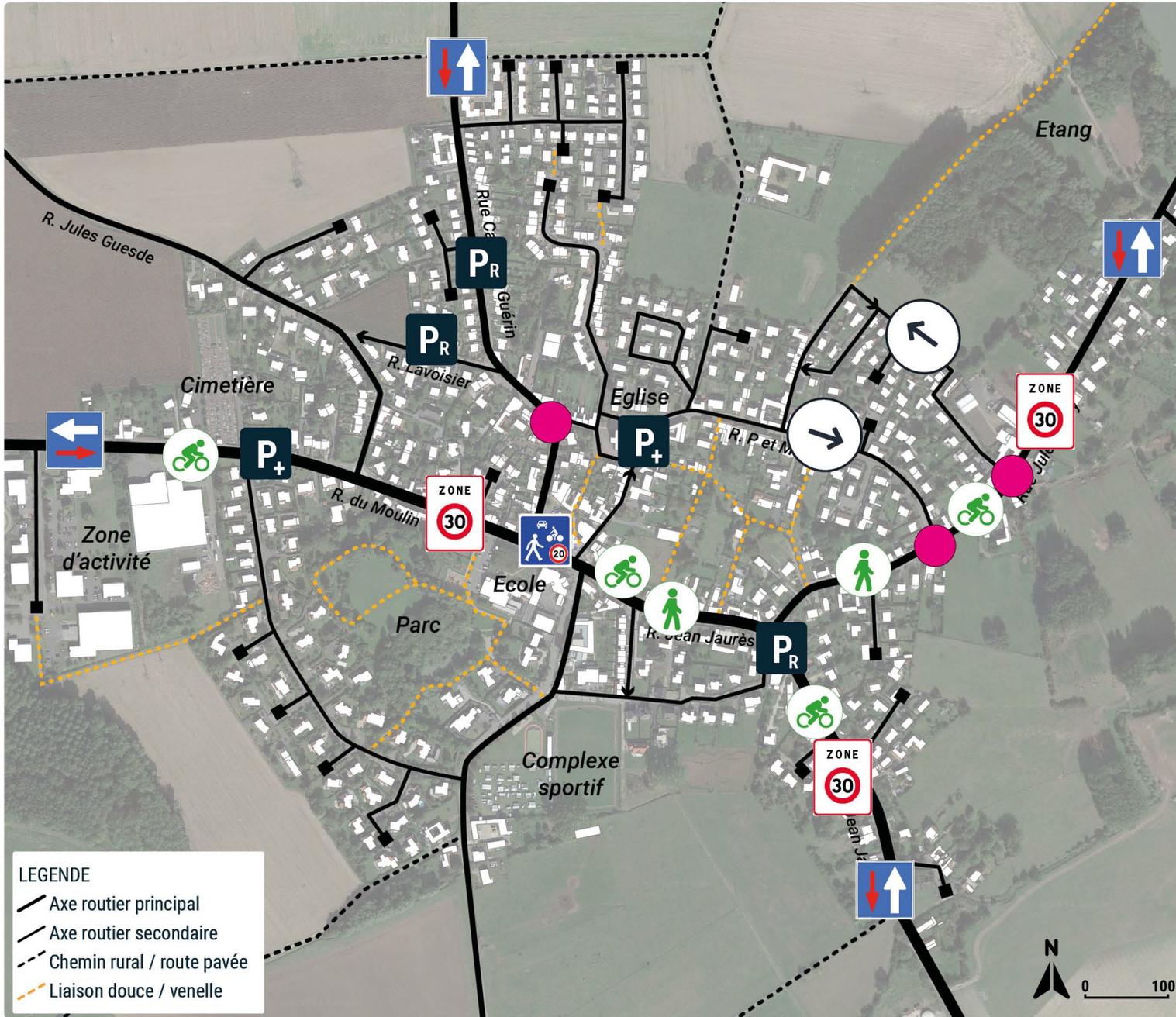
Sécuriser les déplacements piétons

- Renforcer la place du piéton en élargissant les trottoirs sur les axes fréquentés : rue J. Ferry et Calmette Guérin
- Favoriser les traversées piétonnes sur la place principale, la rue J. Jaurès
- Rajouter un passage piéton devant la place principale, dans la rue J. Jaurès ou encore au contact de la zone d'activité



Retour sur l'atelier

Les contributions des participants



1 A l'appui de la carte de synthèse, positionnez les icônes pour...

...apaiser les vitesses



Sens unique



Feu tricolore



Ecluse



Intersection à sécuriser

...valoriser les modes actifs



Aménagement piéton à renforcer



Aménagement cyclable à créer



Zone 30



Zone de rencontre



Passage piéton

...optimiser le stationnement



Réglementer le stationnement



Renforcer le stationnement



Diminuer le stationnement

2 Utilisez les images de référence pour illustrer vos propos



Si aucun outil, ne symbolise votre idée, utilisez les post-it à votre disposition



Stratégie proposée



Stratégie

Un champ des possibles conditionné par l'environnement urbain communal



Environnement
urbain



Gabarits
de voie



Flux supportés



Accès



Règlementation



Besoins / Envies



Stratégie proposée

La zone 30, kézako (d'après le CEREMA)

1

Une rue en zone 30 reste un aménagement **principalement urbain, c'est un lieu de vie pas un simple lieu de passage**

2

Le profil des voies doit pouvoir donner **la part-belle aux piétons en étant calibré en premier** : celui-ci est tenu de l'utiliser lorsqu'il existe et est praticable; mais l'aménagement doit faciliter **les traversées piétonnes**



3

Le **double sens cyclable** y est généralisé

4

La **priorité à droite, la réduction de la largeur de chaussée, le plateau, l'écluse et la chicane** sont les principales mesures possibles **pour faire ralentir les véhicules**



Le plan de circulation et de stationnement



Stratégie

Tester avant de pérenniser



Les types d'aménagement : potelets, bordures peuvent être de format plus léger pour adapter les coûts

Des opportunités toutefois pour réintroduire de la végétation sur l'espace public



Traiter les intersections accidentogènes sur les axes principaux

Objectif répondant :

- > À diminuer la vitesse automobile sur les grands axes
- > A sécuriser la visibilité depuis les intersections
- > A préserver la durabilité des aménagements existant

Leviers d'actions

- > **3 intersections reconfigurées sur deux secteurs** : rues Jules Ferry et Calmette Guérin
- > **2 plateaux requalifiés**



Légende

- Trame viaire et sens de circulation
- - - Liaison douce
- Intersection à reconfigurer
- Plateau préservé
- Plateau à rénover
- Projet de places



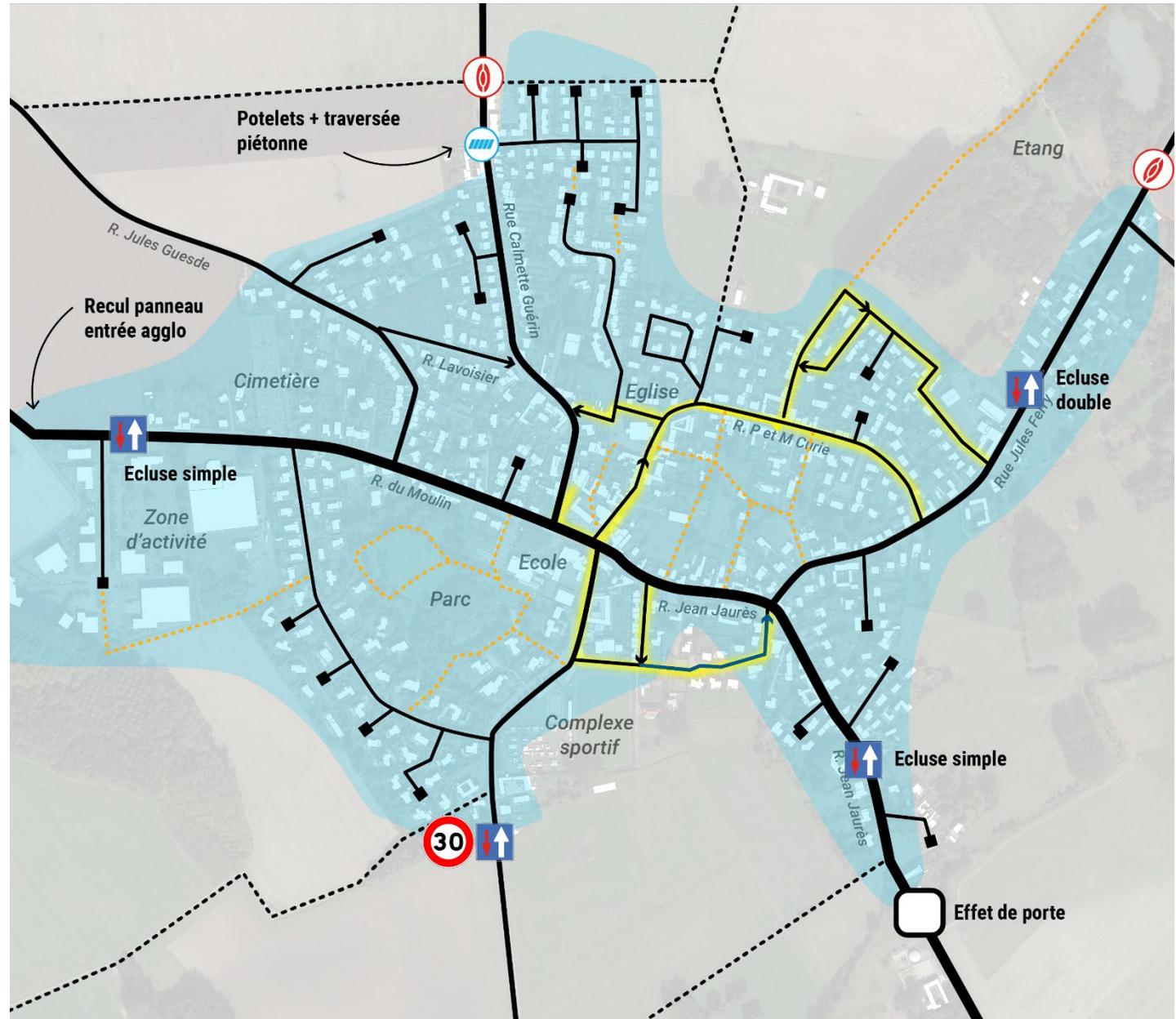
Poursuivre l'apaisement de la vitesse des entrées au cœur de bourg

Objectif répondant :

- > À harmoniser la hiérarchisation de la vitesse depuis les entrées de ville pour conforter la perception de la zone 30 dans le bourg
- > A sécuriser les déplacements piétons sur les axes à faible trafic et de faible emprise

Leviers d'actions

- > Aménagement d'écluses en entrée pour limiter la vitesse et marquer l'entrée en zone 30
- > Extension de la zone 30 sur l'ensemble de l'agglomération avec des rappels réguliers
- > Création d'une zone de rencontre sur les axes de desserte locale sur les arrières du cœur de bourg



Légende

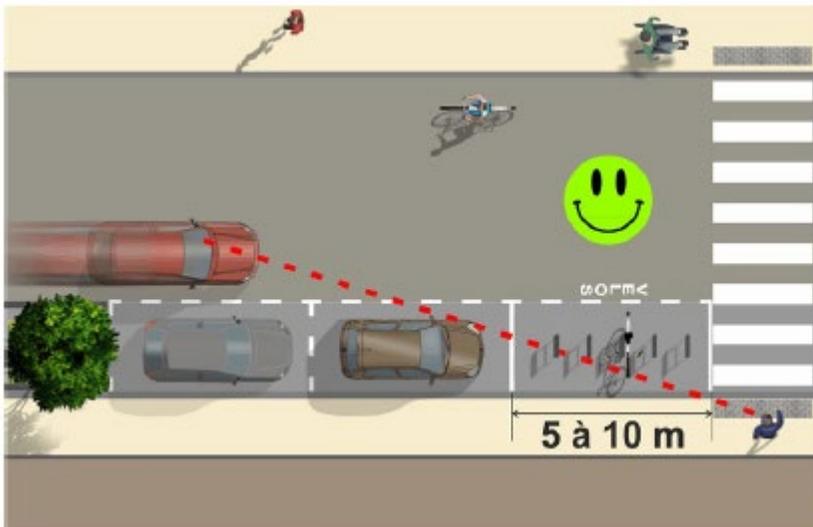
- Trame viaire et sens de circulation
- Sens de circulation modifié
- Liaison douce
- Zone de rencontre
- Zone 30
- ⬇️⬆️ Ralentisseur
- 🔥 Chicane
- ⬆️⬆️ Ecluse



Poursuivre l'apaisement de la vitesse des entrées au cœur de bourg



Faire ralentir les véhicules en entrée de ville



Suppression du stationnement des véhicules motorisés dans les 5 à 10 m en amont du passage piéton (ou traversée suggérée) avec dégagement d'un espace de stationnement pour les vélos

Préserver la visibilité des traversées piétonnes à 5m en amont des passages (obligation loi LOM pour 31 décembre 2026)



Préserver et requalifier les plateaux existants



Améliorer la lisibilité du stationnement pour un meilleur partage de la rue et des espaces publics

Objectif répondant :

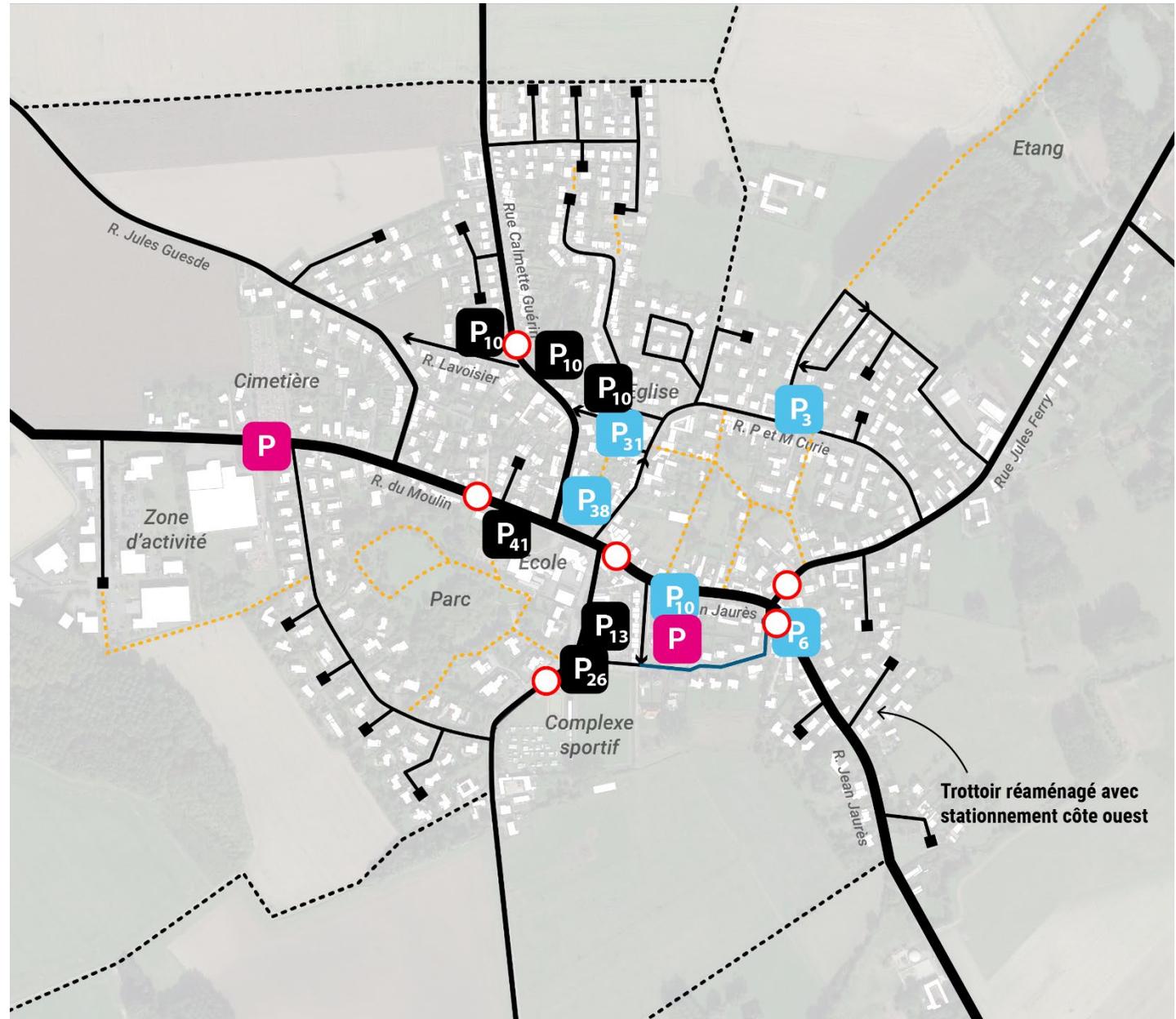
- > Au rééquilibrage de la place de la voiture sur l'espace public au profit des modes actifs
- > Au cadrage et à la lisibilité de l'offre de stationnement pour les besoins résidentiels et à l'accessibilité des commerces et des services

Propositions d'actions

- > Mise en place d'une partie de l'offre de stationnement en zone bleue sur les parcs de stationnement du cœur de bourg
- > Renforcement de la signalétique des parcs de stationnement pour alléger la pression du stationnement sur la rue

Légende

- Parc de stationnement capacitair
- Parc de stationnement à majorité en zone bleue
- Projet de parc de stationnement
- Place de stationnement latéral en zone bleue
- Mise à sens unique
- Panneau de localisation des parcs de stationnements capacitaires



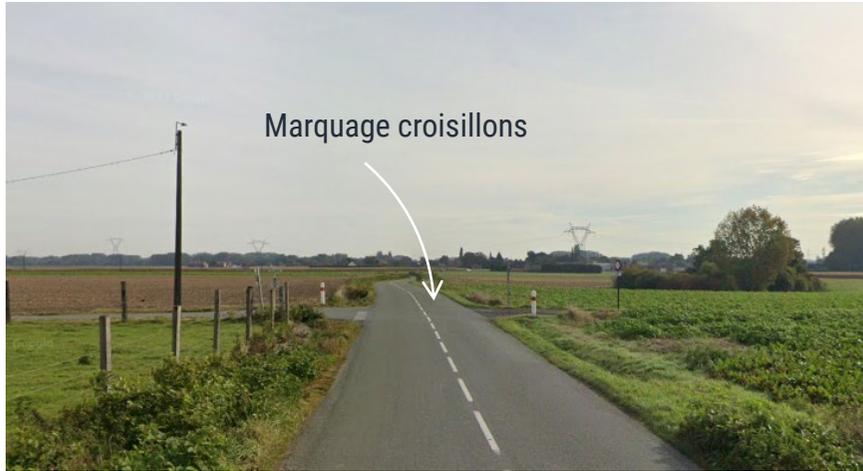


1 place de stationnement sans limite de temps : 1 à 2 usagers / jour

1 place de stationnement en zone bleue : 4 à 8 usagers / jour



Apaiser les vitesses entre les hameaux et le bourg centre

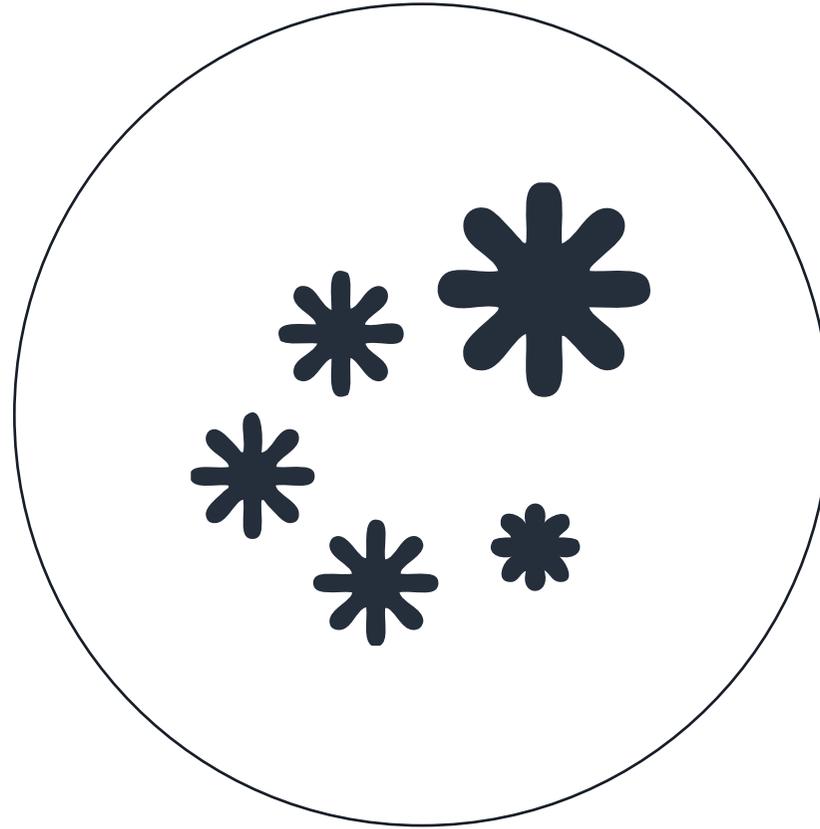


La Broye

Mise en place d'une zone 30 :

Marquage des intersections avec croisillon pour inciter la vigilance : 50 € / m²

Réduction de la vitesse à 70 km/h : trafic cycliste possible et approche du bourg : 525 € / panneau

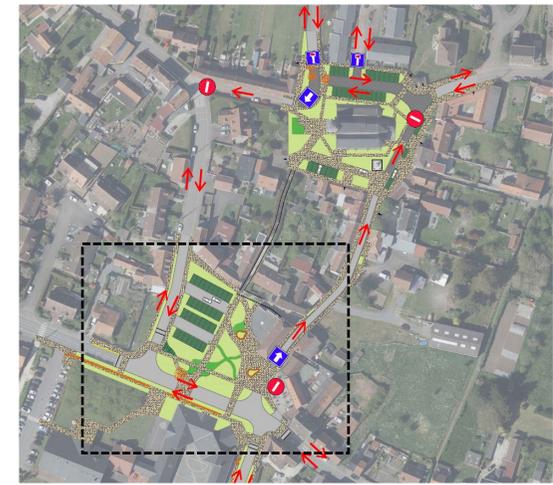


Le renouveau du cœur de ville



Stratégie proposée

Le renouveau des places centrales : la place Jean Moulin et ses abords et la rue de la Reine



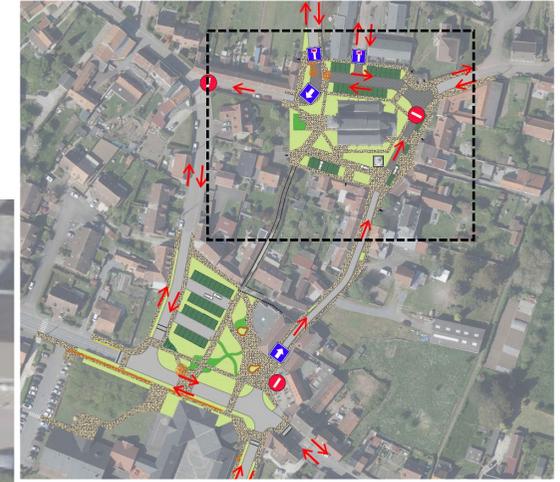
La place





Stratégie proposée

Le renouveau des places centrales : la place de l'église



Le mot de la fin

Commune d'Ennevelin

